



## TARIFS FUNÉRAIRES DE LA COMMUNE DÉLÉGUÉE DE NANGEVILLE

Ces tarifs (T.T.C.) sont applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2018

FUNÉRAIRE DE LA COMMUNE DÉLÉGUÉE DE NANGEVILLE	2018
Concession cinquantenaire (2m <sup>3</sup> )	150,00 €
Cavurne concession cinquantenaire (1m <sup>3</sup> )	150,00 €

